

## Finances publiques

## En 2018, l'argent a afflué en Ville de Genève

**Comme ceux du Canton, les comptes affichent un résultat plus que positif. 82 millions permettront de faire face à la RFFA**

Chloé Dethurens  
@ch\_dethurens

Après le Canton et ses 222 millions d'excédents, la Ville de Genève a elle aussi de quoi souffler un peu. Les comptes 2018 présentent quelque 93 millions de boni, soit 60 de plus que l'an passé. Des résultats positifs qui permettront, notamment, de voir venir la RFFA (réforme fiscale et financement de l'AVS), dont la votation est prévue pour le 19 mai. À cet effet, quelque 82 millions seront affectés à la réserve conjoncturelle.

#### Plus d'impôts que prévu

Qu'est-ce qui a permis à la Ville (1,277 milliard de revenus et 1,184 milliard de charges) de voir autant d'argent affluer? La bonne conjoncture joue un rôle important dans ces résultats. «Le secteur de la banque et de la finance engrange davantage de bénéfices depuis 2017, ce qui a un impact sur les salaires et les engage-



Les comptes 2018 présentent quelque 93 millions de boni, soit 60 de plus que l'an passé. P. MARTIN

ments, par exemple», explique Sandrine Salerno. Les impôts sur les entreprises (personnes morales) ont ainsi rapporté plus gros que prévu, avec 30,8 millions de plus, entre les correctifs des an-

nées précédentes et les estimations 2018.

Les impôts sur les personnes physiques ont eux dépassé de 51,4 millions les prévisions de l'administration fiscale. Ce n'est de

loin pas la première fois. Faudrait-il changer de mode de calcul, comme le souhaitent certains élus municipaux? «Je refuse que la Ville effectue ses propres estimations, soutient la grande argen-

tière, Sandrine Salerno. L'administration fiscale fait un très bon travail. Aucun moyen plus pertinent d'effectuer ces prévisions n'existe aujourd'hui.» Les correctifs d'impôts appliqués sur les dix années précédentes (+35,2 millions de francs) s'expliquent quant à eux par les nombreuses personnes qui se sont spontanément dénoncées au fil des ans, notamment en raison de la mise en place de l'échange automatique d'information en matière fiscale. Au total, les recettes fiscales affichent ainsi une hausse de 82,2 millions par rapport aux prévisions.

D'autres éléments ont renfloué les caisses. La Ville a également pu profiter de la revalorisation des actions de la Banque cantonale genevoise qu'elle possède, mais aussi du montant des amendes liées au litige avec l'État sur les horodateurs, résolu au début de 2019.

Les charges, qui ont augmenté (indexation des salaires, subventions, etc.), n'auront pas pour autant terni ce bilan. Les investissements, prévus à 130 millions au budget, bien qu'autofinancés, ont atteint les 152 millions (dont 30 pour le Grand Théâtre).

#### Faire face à la réforme

Si le Conseil municipal l'accepte, 82,2 millions iront remplir une réserve conjoncturelle (créée l'an

passé par le Délibératif et dotée de 22,4 millions lors des comptes 2017) qui permettra de faire face à la réforme fiscale. En effet, si elle est acceptée, elle coûtera 50 millions de francs à la Ville en 2020, et 20 millions supplémentaires jusqu'en 2024.

Du côté des élus, la réaction est mitigée. Les socialistes saluent le travail de leur magistrature. «Les bénéficiaires de la Ville, année après année, contredisent les postures idéologiques de la droite municipale qui crie au loup chaque année et prétérite les prestations publiques à la population.» À Ensemble à Gauche, Maria Pérez «estime que ces bonis sont devenus une habitude. Ils démontrent que les budgets très stricts et les coupes voulues par la droite ces cinq dernières années n'avaient pas lieu d'être.»

Pour Marie Barbey-Chappuis, élue PDC, «l'excellent résultat des comptes permet d'envisager sereinement la nécessaire mise en œuvre, dans notre commune, de la réforme de l'imposition des entreprises». Le PLR Simon Brandt va dans le même sens: «Ce boni montre que l'impact de la votation sur la RFFA ne mettra pas en péril les prestations publiques.» Avant d'ironiser: «Il est bienvenu de constater le réel impact de la baisse des frais professionnels des magistrats!»